



Genève, le 19 octobre 2011

Aux représentant-e-s des médias

**Communiqué de presse du département des affaires régionales,  
de l'économie et de la santé**

**Bourse cantonale, Prix cantonal et Distinction cantonale  
du développement durable  
Lancement du concours 2012**

**Au printemps prochain, le Conseil d'Etat décernera pour la onzième année consécutive une Bourse et un Prix cantonaux du développement durable. Outre ces deux récompenses, l'édition 2012 innove en élargissant le concours aux acteurs issus des secteurs publics et parapublics. Lancé dès aujourd'hui, l'appel à candidatures se termine au 31 janvier 2012.**

Dotée d'un montant maximum de CHF 30'000.-, la Bourse cantonale du développement durable permet la concrétisation d'un projet émanant des milieux privé ou associatif. Le Prix, d'un montant maximum de CHF 10'000.-, récompense quant à lui une action mise en œuvre par des acteurs des secteurs privé ou associatif. Enfin, une nouvelle catégorie sans dotation financière, la Distinction, met à l'honneur une réalisation issue du domaine public ou parapublic.

Le concours est ouvert à toute entreprise, personne, entité ou groupement issu des secteurs privé, associatif, public et parapublic, domicilié ou exerçant une activité à Genève ou dans la région transfrontalière du canton (district de Nyon, Ain, Haute-Savoie).

Les projets et réalisations, soumis au jury composé de membres du Conseil du développement durable, doivent contribuer à favoriser la convergence et l'équilibre durable entre efficacité économique, solidarité sociale et responsabilité écologique, pour Genève et sa région.

La date limite pour la réception du formulaire d'inscription, accompagné du dossier complet, est fixée au **mardi 31 janvier 2012**.

*Le formulaire d'inscription, le règlement du concours, la liste des lauréats des éditions précédentes, ainsi que toutes les informations utiles sont disponibles sur le site Internet [www.ge.ch/agenda21](http://www.ge.ch/agenda21).*

Le site propose également un film de présentation permettant de découvrir en images quelques uns des projets primés depuis la création du concours en 2002.

**Pour tout complément d'information :**

*M. Jean-Pierre Tombola, service cantonal du développement durable, DARES, ☎ +41 (0)22 388 19 42, fax +41 (0)22 388 19 49, e-mail : [jean-pierre.tombola@etat.ge.ch](mailto:jean-pierre.tombola@etat.ge.ch) → illustrations disponibles sur demande.*